

14 mars 2013

## **BEAUTY REVOLUTION INTERNATIONAL ET SES FILIALES, SOCIETES DE LA CHEF D'ENTREPRISE HAPSATOU SY ONT OBTENU L'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

**Beauty Revolution International et ses filiales, sociétés de la chef d'entreprise Hapsatou Sy, ont obtenu l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire depuis le 23 janvier 2013. Contrairement à ce qui a pu être annoncé ces derniers jours dans certains médias, il n'est aucunement question de liquider la société. À travers cette procédure prévue par la loi, Hapsatou Sy, accompagnée de ses actionnaires, mettent en œuvre tous les moyens qui permettront à la société de se restructurer et atteindre la rentabilité dès la fin de cette année 2013.**

**Afin de rétablir la vérité sur la situation de la société et son histoire, Hapsatou Sy a rédigé cette lettre et reviens sur les difficultés qui ont mené à l'ouverture de cette procédure de redressement judiciaire.**

Ma société a enfin obtenu l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en date du 23 janvier 2013.

En effet, la société avait connu un développement trop rapide, et de lourds investissements dans mon projet « 100 femmes ont décidé de changer de vie », un programme de franchise solidaire consistant à aider des femmes souhaitant changer de vie, en apportant un financement à taux zéro, formations et accompagnement dans l'apprentissage de l'entrepreneuriat. Partant d'une belle et bonne initiative, ce projet visait à sélectionner des femmes qui n'avaient pas eu la chance d'avoir le parcours scolaire, les réseaux, les moyens financiers pour créer leur franchise et participer ainsi au développement de l'entreprise. La théorie était plutôt prometteuse, mais la mise en pratique s'est révélée très complexe. Je me suis rendu compte au travers de cette expérience que tout le monde n'était pas entrepreneur, et qu'il était difficile de concilier le temps nécessaire à la formation de ces femmes et la qualité du service et des prestations légitimement réclamée par nos clients.

J'ai décidé de mettre un terme à ce projet en février 2012, consciente de toutes les difficultés humaines que cela pouvait provoquer. Fin d'un rêve pour certaines de ces femmes, sensation d'échec et l'impression d'avoir perdu du temps. Il n'en est rien, je pense juste avoir pris mes responsabilités et cette décision difficile pour éviter les dégâts que cela pouvait provoquer si elles s'obstinaient dans une voie qui n'était pas la leur. L'échec aurait été plus douloureux, mais surtout les conséquences financières plus dramatiques.

Pour ma société, la conséquence financière est une perte de près de 3 millions d'euros, un travail conséquent d'amélioration et la reconquête de certains clients qui ont eu à subir parfois une détérioration du service liée au manque d'expérience de certains de mes franchisés, et à l'importance du temps de formation qu'il aurait fallu leur consacrer.

Une chose est certaine, ce projet qui était le mien n'a pas à être supporté par mes clients.

Pour ma part, cette expérience enrichissante a été douloureuse car elle était avant tout une histoire humaine. J'ai probablement sous-estimé le temps, l'énergie et les moyens nécessaires à transformer des personnes en entrepreneurs, à les accompagner dans cette voie. Je comprends d'ailleurs la colère de certaines, car cet échec qui est le nôtre, est difficile à accepter.

A l'origine des difficultés de l'entreprise également, une pénible et très injuste bataille contre la Société Generali.

En mars 2010, j'étais privée de l'exploitation de mon bail situé Avenue de l'Opéra. Suite à une procédure toujours en cours devant les juridictions compétentes, mon bail a été résilié aux torts exclusifs de Generali. Le préjudice a été estimé par un expert auprès de la cour d'appel à 3 millions d'euros. A ce jour, aucune réparation de cette importance n'a été prise en compte, et nous continuons à nous battre pour que justice soit faite.

Contrairement à ce que nous avons pu lire dans la presse ces derniers jours, nous n'envisageons absolument pas de liquider la société. Nous disposons à ce jour des fonds nécessaires à la remise en état de celle-ci, et négocions avec nos partenaires afin de trouver des solutions qui satisfassent tout le monde.

Nous continuons à travailler avec la plupart d'entre eux dans un climat apaisé.

Nous souhaitons à travers cette procédure prévue par la loi, pour permettre aux entreprises de se redresser, avoir un peu de temps et de répit pour restructurer cette belle société et cette marque que nous avons créées.

Notre concept dont la légitimité n'est plus à prouver, devrait atteindre la rentabilité de tous ces points de vente dès cette fin d'année.

L'ensemble des actionnaires, dont je fais partie, s'est d'ailleurs accordé pour faire tous les efforts y compris financiers permettant l'établissement rapide d'un plan de continuation.

Ces derniers mois, happés par ce développement et ses problématiques, nous en avons presque oublié nos clients. Ils ont toujours été notre priorité. Nous souhaitons pouvoir nous recentrer sur leurs besoins, leurs attentes et leur offrir le meilleur.

Si notre rêve s'est réalisé chaque jour, c'est parce qu'ils ont toujours été là. Ils le sont toujours. Je suis toujours heureuse de passer du temps auprès d'eux dans mes espaces. Un grand nombre d'entre eux m'a vu évoluer, grandir.

Enfin, j'ai toujours souhaité témoigner pour tous les entrepreneurs ou futurs entrepreneurs, afin de leur raconter la réalité du terrain, la brutalité de certaines épreuves et le bonheur de créer. Dans cette phase difficile que traverse mon entreprise et dont j'espère sortir très prochainement, je pense qu'il y réside une vraie belle et enrichissante expérience. J'ai rarement vu mes équipes aussi déterminées, aussi solidaires, aussi volontaires face à cette aventure qui n'est pas que la mienne mais la nôtre. Chaque étape est importante pour ce qu'elle nous apprend.

C'est pourquoi, j'ai décidé de relancer ma chronique « Ma vie d'entrepreneure » démarrée il y a quelques temps, mais cette fois en version vidéo. Il s'agira d'un programme court, diffusé plusieurs fois par semaine sur mon blog, racontant ma vie d'entrepreneure, avec ses forces et faiblesses.

Je pourrais ainsi raconter mon histoire dans sa vérité, pour éviter toutes interprétations fausses ou diffamatoires comme j'ai pu en lire ces derniers jours et qui ont pu affecter mon entourage professionnel (collaborateurs, franchisés et partenaires).

Mon histoire est la mienne avant tout.

C'est parce que ces histoires sont dures qu'elles sont belles ! Je continue à croire au rêve français, que j'ai déjà grandement vécu !

Hapsatou Sy  
Entrepreneure

**Relations Presse - BUBBLING BULB**

01 84 16 80 18 – [bonjour@bubblingbulb.com](mailto:bonjour@bubblingbulb.com)

58 rue Jean Jacques Rousseau, 75001 Paris

Natacha Campana / [natacha@bubblingbulb.com](mailto:natacha@bubblingbulb.com) / 06 10 13 45 87

Alexandra Gaillard / [alexandra@bubblingbulb.com](mailto:alexandra@bubblingbulb.com) / 06 86 78 92 04